États financiers intermédiaires

FONDS DESJARDINS

Au **31 mars 2024**

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (NON-AUDITÉ) | AVIS

Les états financiers intermédiaires des Fonds Desjardins ci-joints n’ont pas fait l’objet d’une revue par les auditeurs externes des Fonds.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

AUX	31 MARS 2024 $	30 SEPTEMBRE 2023 $
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	**171 523**	626 878
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	**71 628 577**	65 062 603
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie	**355 693**	654 645
Plus-value non réalisée sur dérivés	**55 723**	—
Souscriptions à recevoir	**32 324**	107
Somme à recevoir pour la vente de titres	**1 125 658**	952 847
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	**505 995**	598 491
	73 875 493	67 895 571
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	**25 566**	50 483
Moins-value non réalisée sur dérivés	**—**	200 783
Parts rachetées à payer	**7 054**	8 971
Somme à payer pour l'achat de titres	**509 580**	72 197
Intérêts, dividendes et autres montants à payer	**445**	—
	542 645	332 434
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**73 332 848**	67 563 137
Données par catégorie (note b)		
Catégorie A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**61 886 602**	57 684 489
- par part	**19,12**	16,34
Catégorie I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**2 336 101**	1 028 240
- par part	**12,18**	10,29
Catégorie C		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**5 259 867**	4 987 242
- par part	**11,62**	9,93
Catégorie F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**1 372 671**	1 561 987
- par part	**12,50**	10,61
Catégorie D		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**2 477 607**	2 301 179
- par part	**10,90**	9,26

Approuvés au nom du conseil d'administration de
Desjardins Société de placement inc.
la société de gestion des Fonds Desjardins
Frédérick Tremblay et Pierre-Olivier Samson, administrateurs

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2024 $	2023 $
Revenus		
Intérêts à des fins de distribution	**955 247**	761 736
Dividendes	**153 158**	252 479
Revenus provenant des activités de prêt de titres	**492**	278
Écart de conversion sur encaisse	**6 641**	(19 390)
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	**1 644 640**	(864 537)
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés	**(271 030)**	61 792
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	**9 102 583**	8 001 485
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	**256 508**	417 134
	11 848 239	8 610 977
Charges		
Frais de gestion	**670 194**	712 338
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	**91**	95
Frais d'administration	**76 963**	81 856
	747 248	794 289
Retenues d'impôt	**21 708**	27 655
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	**6 364**	6 078
	775 320	828 022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**11 072 919**	7 782 955
Données par catégorie		
Catégorie A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**9 347 761**	6 678 276
- par part	**2,77**	1,68
Nombre moyen de parts rachetables	**3 378 147**	3 967 500
Catégorie I		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**299 586**	48 460
- par part	**1,97**	0,92
Nombre moyen de parts rachetables	**152 365**	52 790
Catégorie C		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**797 867**	587 230
- par part	**1,70**	1,02
Nombre moyen de parts rachetables	**470 701**	575 299
Catégorie F		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**240 782**	199 427
- par part	**1,86**	1,16
Nombre moyen de parts rachetables	**129 126**	171 822
Catégorie D		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**386 923**	269 562
- par part	**1,63**	1,00
Nombre moyen de parts rachetables	**237 175**	269 554

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

	CATÉGORIE A		CATÉGORIE I		CATÉGORIE C		CATÉGORIE F	
PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	**2024**	2023	**2024**	2023	**2024**	2023	**2024**	2023
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**57 684 489**	60 620 084	**1 028 240**	168 006	**4 987 242**	5 324 276	**1 561 987**	1 732 936
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**9 347 761**	6 678 276	**299 586**	48 460	**797 867**	587 230	**240 782**	199 427
Opérations sur parts rachetables								
Produit de la vente de parts rachetables	**686 367**	422 538	**1 534 082**	491 487	**376 794**	139 984	**92 257**	147 792
Distributions réinvesties	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
Montant global des rachats de parts rachetables	**(5 832 015)**	(5 315 343)	**(525 807)**	(1 145)	**(902 036)**	(621 264)	**(522 355)**	(362 655)
	(5 145 648)	(4 892 805)	**1 008 275**	490 342	**(525 242)**	(481 280)	**(430 098)**	(214 863)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables								
Revenu net de placement	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
Gain net réalisé sur la vente de placements et dérivés	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
Remboursement de capital	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
	—	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**61 886 602**	62 405 555	**2 336 101**	706 808	**5 259 867**	5 430 226	**1 372 671**	1 717 500

	CATÉGORIE D	
PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	**2024**	2023
	$	$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**2 301 179**	2 254 198
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**386 923**	269 562
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	**10 716**	94 297
Distributions réinvesties	**—**	—
Montant global des rachats de parts rachetables	**(221 211)**	(189 855)
	(210 495)	(95 558)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	**—**	—
Gain net réalisé sur la vente de placements et dérivés	**—**	—
Remboursement de capital	**—**	—
	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**2 477 607**	2 428 202

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2024	2023
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**11 072 919**	7 782 955
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	**(6 641)**	19 390
(Gain net) perte nette réalisé(e)	**(1 373 610)**	802 745
(Gain net) perte nette non réalisé(e)	**(9 359 091)**	(8 418 619)
Produit de la vente/échéance de placements	**15 743 737**	13 573 628
Achat de placements	**(11 533 204)**	(9 821 168)
Somme à recevoir pour la vente de titres	**(172 811)**	(357 471)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	**92 496**	(46 127)
Charges à payer	**(24 917)**	(30 495)
Intérêts, dividendes et autres montants à payer	**445**	(2 004)
Somme à payer pour l'achat de titres	**437 383**	(137 175)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	**4 876 706**	3 365 659
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	**2 667 999**	1 295 959
Montant global des rachats de parts rachetables	**(8 005 341)**	(6 533 583)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	**(5 337 342)**	(5 237 624)
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	**5 281**	(34 051)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	**(455 355)**	(1 906 016)
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	**626 878**	2 140 715
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	**171 523**	234 699
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	**1 056 354**	703 161
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	**123 125**	229 386
Intérêts payés	**889**	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2024 (NON AUDITÉ)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Actions				**52,3**
Actions canadiennes				**0,6**
Technologies de l'information				
Shopify, catégorie A	4 520	356 922	472 483	
Actions américaines				**31,0**
Actions privilégiées				**0,2**
Services publics				
NextEra Energy Capital				
6,926%, convertibles, 2025-09-01	3 433	208 031	181 031	
Actions ordinaires				**30,8**
Énergie				**0,5**
Schlumberger	5 270	252 804	391 260	
Produits industriels				**2,4**
Curtiss-Wright	474	134 821	164 328	
General Dynamics	842	243 984	322 189	
Science Applications International	1 028	170 230	181 565	
Textron	1 299	136 268	168 795	
Uber Technologies	8 982	437 423	936 704	
		1 122 726	1 773 581	
Consommation discrétionnaire				**5,7**
Airbnb, catégorie A	1 623	285 838	362 654	
Amazon.com	8 017	1 618 759	1 958 824	
Chipotle Mexican Grill, catégorie A	128	344 997	503 983	
Las Vegas Sands	6 036	327 389	422 702	
lululemon athletica	764	347 165	404 274	
TJX Companies	3 629	275 843	498 546	
		3 199 991	4 150 983	
Consommation courante				**0,6**
Celsius	3 920	266 110	440 292	
Soins de santé				**2,9**
Eli Lilly and Company	962	197 441	1 013 742	
Exact Sciences	3 884	379 820	363 330	
Intuitive Surgical	843	278 565	455 715	
Zoetis	1 270	261 379	291 088	
		1 117 205	2 123 875	
Services financiers				**3,8**
American Express	1 912	264 267	589 694	
Blackstone	2 285	166 117	406 609	
Goldman Sachs Group	755	358 264	427 165	
Mastercard, catégorie A	1 490	669 373	971 943	
S&P Global	679	281 604	391 303	
		1 739 625	2 786 714	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Technologies de l'information				**9,1**
Adobe Systems	238	163 075	162 674	
Advanced Micro Devices	3 497	405 335	854 956	
HubSpot	552	303 252	468 486	
Microsoft	3 314	1 332 749	1 888 603	
MongoDB	720	252 426	349 773	
NVIDIA	1 675	916 241	2 050 061	
ServiceNow	526	326 747	543 205	
Snowflake, catégorie A	1 630	377 917	356 799	
		4 077 742	6 674 557	
Communications				**4,8**
Alphabet, catégorie C	6 971	929 667	1 437 725	
Meta Platforms, catégorie A	1 840	468 125	1 210 246	
Netflix	538	313 152	442 590	
T-Mobile USA	1 925	305 919	425 598	
		2 016 863	3 516 159	
Immobilier				**1,0**
ProLogis	1 939	275 246	342 019	
Welltower	3 175	328 522	401 857	
		603 768	743 876	
Total des actions ordinaires		**14 396 834**	**22 601 297**	
Total des actions américaines		**14 604 865**	**22 782 328**	
Actions étrangères				**20,7**
Allemagne				**1,2**
Hensoldt	4 552	169 501	288 968	
Infineon Technologies	7 419	366 040	341 680	
Rheinmetall	333	133 832	253 536	
		669 373	884 184	
Autriche				**0,7**
BAWAG Group	5 660	414 098	486 353	
Belgique				**0,9**
Argenx	352	165 685	188 321	
KBC Group	4 341	412 469	440 384	
		578 154	628 705	
Brésil				**0,4**
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo	13 350	182 244	306 002	
Chine				**1,1**
China Longyuan Power Group	23 000	21 840	21 813	
Midea Group, catégorie A	23 700	259 261	286 851	
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics, catégorie A	2 900	183 730	152 123	
Tencent Holdings	6 029	356 422	316 985	
		821 253	777 772	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS DESJARDINS ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Corée du Sud				**1,1**
LG Energy Solution	279	98 823	112 709	
Samsung Electronics	5 419	380 354	440 555	
SK Telecom	4 706	285 339	252 376	
		764 516	805 640	
Espagne				**0,3**
Cellnex Telecom	4 882	340 945	233 793	
France				**2,2**
Accor	7 035	357 124	445 153	
L'Oréal	636	358 374	407 692	
Safran	600	133 814	184 175	
Schneider Electric	1 783	306 930	546 265	
		1 156 242	1 583 285	
Hong Kong				**0,3**
Tsingtao Brewery Company	21 731	234 640	202 333	
Inde				**0,5**
Larsen & Toubro, C.I.A.E.	5 958	328 479	365 590	
Irlande				**0,9**
Ryanair Holdings, C.A.A.E.	3 420	437 731	674 455	
Japon				**3,3**
Fuji	6 283	144 740	149 799	
JGC Holdings	22 600	366 993	299 293	
Keyence	901	545 109	565 077	
Mitsubishi UFJ Financial Group	13 900	135 618	190 919	
SMC	430	317 624	326 819	
Sony Group	2 583	261 939	298 847	
Suzuki Motor	24 000	354 414	369 589	
Tokyo Electron	700	109 875	245 909	
		2 236 312	2 446 252	
Luxembourg				**0,8**
Spotify Technology	1 595	302 390	570 158	
Pays-Bas				**2,9**
Airbus	2 489	249 335	620 964	
ASML Holding	389	223 615	507 188	
Ferrari	594	146 328	350 692	
Heineken	2 264	284 839	295 583	
Universal Music Group	8 090	200 595	329 609	
		1 104 712	2 104 036	
Philippines				**0,5**
Ayala Land	279 655	180 392	217 318	
SM Prime Holdings	220 561	178 053	173 788	
		358 445	391 106	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Royaume-Uni					**1,6**
ARM Holdings	396		27 987	67 045	
AstraZeneca	2 280		329 597	416 227	
BAE Systems	7 280		134 036	167 961	
Flutter Entertainment	1 861		412 413	502 382	
			904 033	1 153 615	
Suède					**0,3**
ASSA ABLOY, catégorie B	6 194		197 471	240 713	
Taïwan					**1,5**
Realtek Semiconductor	12 133		251 523	286 036	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	24 714		616 268	804 391	
			867 791	1 090 427	
Thaïlande					**0,2**
Bangkok Dusit Medical Services	161 390		170 599	169 257	
Total des actions étrangères			**12 069 428**	**15 113 676**	
Total des actions			**27 031 215**	**38 368 487**	
Titres adossés à des créances mobilières					**17,5**
Titres adossés à des créances mobilières américains					**9,4**
Aligned Data Centers Issuers					
placement privé, série 2022-1A, classe A2, classe à paiement séquentiel, 6,350 %, 2047-10-15	40 000	USD	52 131	54 939	
placement privé, série 2023-1A, classe A2, classe à paiement séquentiel, 6,000 %, 2048-08-17	45 000	USD	59 106	61 202	
placement privé, série 2023-2A, classe A2, classe à paiement séquentiel, 6,500 %, 2048-11-16	30 000	USD	40 323	41 502	
Ally Auto Receivables Trust					
placement privé, série 2024-1, classe B, subprime, 5,160 %, 2029-10-15	35 000	USD	47 567	47 347	
placement privé, série 2024-1, classe C, subprime, 5,410 %, 2029-11-15	30 000	USD	40 779	40 591	
Babson					
placement privé, série 2016-2A, classe DR2, mezzanine, taux variable, 2032-01-01	250 000	USD	316 138	337 611	
Bank of America Auto Trust					
placement privé, série 2023-1A, classe A3, classe à paiement séquentiel, 5,530 %, 2028-02-15	50 000	USD	65 865	68 104	
Benefit Street Partners					
placement privé, série 2022-26A, classe D, mezzanine, taux variable, 2034-07-20	250 000	USD	321 900	338 792	
Blackstone Private Credit Fund					
placement privé, série 2021-2A, classe B, mezzanine, taux variable, 2034-10-20	250 000	USD	314 703	338 495	
Carlyle Global Market Strategies					
placement privé, série 2012-3A, classe BR2, mezzanine, taux variable, 2032-01-14	500 000	USD	625 286	678 030	
placement privé, série 2020-2A, classe CR, mezzanine, taux variable, 2035-01-01	250 000	USD	311 175	335 134	
placement privé, série 2022-2A, classe B, mezzanine, taux variable, 2035-04-20	250 000	USD	315 912	341 434	
CCG Receivables Trust					
placement privé, série 2023-2, classe A2, classe à paiement séquentiel, 6,280 %, 2032-04-14	115 000	USD	158 300	157 624	
CF Hippolyta Issuer					
placement privé, série 2020-1, classe B1, subprime, 2,280 %, 2064-02-25	125 923	USD	156 227	157 104	
CIFC Funding					
placement privé, série 2022-3A, classe D, mezzanine, taux variable, 2035-04-21	250 000	USD	312 325	338 645	
Citizens Auto Receivables Trust					
placement privé, série 2023-2, classe A3, classe à paiement séquentiel, 5,830 %, 2028-02-15	40 000	USD	54 555	54 710	
DLLAD					
placement privé, série 2023-1A, classe A3, classe à paiement séquentiel, 4,790 %, 2028-01-20	60 000	USD	80 297	80 540	
placement privé, série 2023-1A, classe A3, classe à paiement séquentiel, 5,640 %, 2028-02-22	40 000	USD	52 691	54 795	
Eaton Vance					
placement privé, série 2013-1A, classe C3R, mezzanine, taux variable, 2034-01-15	250 000	USD	315 762	337 810	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Ford Auto Securitization Trust					
placement privé, série 2024-A, classe A4, classe à paiement séquentiel, 5,050 %, 2027-06-15	15 000	USD	20 268	20 261	
Ford Credit Auto Lease Trust					
série 2023-A, classe B, subprime, 5,290 %, 2026-06-15	50 000	USD	67 489	67 465	
série 2023-A, classe C, subprime, 5,540 %, 2026-12-15	50 000	USD	67 494	67 378	
Ford Credit Auto Owner Trust					
série 2023-C, classe B, subprime, 5,930 %, 2029-08-15	45 000	USD	61 924	62 351	
série 2024-A, classe A4, classe à paiement séquentiel, 5,010 %, 2029-09-15	75 000	USD	101 462	101 974	
série 2022-C, classe C, classe à paiement séquentiel, 5,220 %, 2030-03-15	45 000	USD	60 105	60 877	
série 2023-C, classe C, subprime, 6,370 %, 2031-05-15	80 000	USD	110 092	112 200	
série 2023-2, classe A, classe à paiement séquentiel, 5,280 %, 2036-02-15	100 000	USD	132 851	137 322	
GM Financial Automobile Leasing Trust					
série 2023-3, classe A4, classe à paiement séquentiel, 5,440 %, 2027-08-20	20 000	USD	26 825	27 177	
série 2024-1, classe B, subprime, 5,330 %, 2028-03-20	45 000	USD	60 557	61 006	
GM Financial Revolving Receivables Trust					
placement privé, série 2023-2, classe A, classe à paiement séquentiel, 5,770 %, 2036-11-08	30 000	USD	41 084	42 038	
placement privé, série 2024-1, classe B, subprime, 5,230 %, 2036-12-11	15 000	USD	20 390	20 329	
Hotwire Funding					
placement privé, série 2021-1, classe A2, classe à paiement séquentiel, 2,311 %, 2051-11-20	35 000	USD	43 549	42 937	
placement privé, série 2023-1A, classe A2, classe à paiement séquentiel, 5,687 %, 2053-05-20	35 000	USD	47 185	46 520	
Hyundai Auto Receivables Trust					
série 2024-A, classe B, subprime, 5,140 %, 2031-01-15	60 000	USD	80 868	81 104	
série 2024-A, classe C, subprime, 5,270 %, 2031-07-15	30 000	USD	40 439	40 567	
John Deere Owner Trust					
série 2024-A, classe A4, classe à paiement séquentiel, 4,910 %, 2031-02-18	100 000	USD	134 801	135 390	
Madison Park Funding					
placement privé, série 2020-47A, classe BR, mezzanine, taux variable, 2037-04-19	250 000	USD	334 738	338 626	
placement privé, série 2020-47A, classe CR, mezzanine, taux variable, 2037-04-19	250 000	USD	334 738	338 625	
Nissan Auto Lease Trust					
série 2023-A, classe A3, classe à paiement séquentiel, 4,910 %, 2026-01-15	90 000	USD	121 482	121 472	
RR					
placement privé, série 2022-20A, classe C, mezzanine, taux variable, 2037-07-15	250 000	USD	313 288	338 713	
SBNA Auto Lease Trust					
placement privé, série 2024-A, classe A3, classe à paiement séquentiel, 5,390 %, 2026-11-20	15 000	USD	20 205	20 329	
placement privé, série 2024-A, classe A4, classe à paiement séquentiel, 5,240 %, 2029-01-22	10 000	USD	13 469	13 528	
SFS Auto Receivables					
placement privé, série 2024-1A, classe B, subprime, 5,380 %, 2031-01-21	10 000	USD	13 399	13 600	
placement privé, série 2024-1A, classe C, subprime, 5,510 %, 2032-01-20	15 000	USD	20 094	20 429	
Stack Infrastructure Issuer					
placement privé, série 2021-1A, classe A2, classe à paiement séquentiel, 1,877 %, 2046-03-26	90 000	USD	112 239	112 536	
placement privé, série 2023-2A, classe A2, classe à paiement séquentiel, 5,900 %, 2048-07-25	25 000	USD	32 206	33 819	
Toyota Auto Receivables Owned					
série 23-A, classe A3, classe à paiement séquentiel, 4,630 %, 2027-09-15	85 000	USD	113 628	114 184	
Tricon Residential					
placement privé, série 2023-SFR2, classe A, classe à paiement séquentiel, 5,000 %, 2028-12-17	110 000	USD	143 395	147 118	
Verizon Master Trust					
série 2023-7, classe A1A, classe à paiement séquentiel, 5,670 %, 2029-11-20	220 000	USD	303 738	303 391	
Total des titres adossés à des créances mobilières américains			**6 635 044**	**6 907 675**	
Titres adossés à des créances mobilières étrangers					**8,1**
Îles Caïmans					**7,2**
Apidos					
placement privé, série 2019-32A, classe C, mezzanine, taux variable, 2033-01-20	400 000	USD	524 419	541 847	
placement privé, série 2019-32A, classe D, mezzanine, taux variable, 2033-01-20	250 000	USD	325 215	338 625	
Benefit Street Partners					
placement privé, série 2016-9A, classe BR, mezzanine, taux variable, 2031-07-20	500 000	USD	644 846	679 868	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Betony					
placement privé, série 2018-1A, classe B, mezzanine, taux variable, 2031-04-30	250 000	USD	318 953	337 568	
Bluemountain					
placement privé, série 2017-2A, classe B, mezzanine, taux variable, 2030-10-20	250 000	USD	323 111	338 143	
placement privé, série 2018-2A, classe C, mezzanine, taux variable, 2031-08-15	250 000	USD	322 530	337 515	
placement privé, série 2020-30A, classe DR, mezzanine, taux variable, 2035-04-15	250 000	USD	317 250	326 455	
Carlyle Global Market Strategies					
placement privé, série 2014-4A, classe A2, taux variable, 2030-07-15	500 000	USD	643 860	676 655	
placement privé, série 2015-4A, classe A2R, mezzanine, taux variable, 2032-07-20	250 000	USD	328 275	338 638	
placement privé, série 2015-4A, classe A2RR, mezzanine, taux variable, 2032-07-20	250 000	USD	339 288	338 638	
Dryden Senior Loan Fund					
placement privé, série 2013-30A, classe CR, mezzanine, taux variable, 2028-11-15	250 000	USD	317 149	336 266	
placement privé, série 2014-36A, classe DR3, mezzanine, taux variable, 2029-04-15	250 000	USD	319 950	338 749	
Voya					
placement privé, série 2017-4A, classe C2, mezzanine, taux variable, 2030-10-15	250 000	USD	317 374	335 826	
Total Îles Caïmans			**5 042 220**	**5 264 793**	
Jersey					**0,9**
Bain Capital Credit					
placement privé, série 2022-3A, classe C, taux variable, 2035-07-17	250 000	USD	312 462	338 914	
Octagon 58					
placement privé, série 2022-1A, classe C, mezzanine, taux variable, 2037-07-15	250 000	USD	314 425	335 756	
Total Jersey			**626 887**	**674 670**	
Total des titres adossés à des créances mobilières étrangers			**5 669 107**	**5 939 463**	
Total des titres adossés à des créances mobilières			**12 304 151**	**12 847 138**	
Obligations					**16,0**
Obligations canadiennes					**0,6**
Sociétés					
Brookfield Finance					
3,450 %, 2050-04-15	120 000	USD	156 512	114 533	
Intact Corporation financière, placement privé					
série 144A, 5,459 %, 2032-09-22	35 000	USD	46 303	47 355	
Masonite International, placement privé					
série 144A, 3,500 %, 2030-02-15	55 000	USD	68 472	66 021	
NOVA Chemicals, placement privé					
série 144A, 4,250 %, 2029-05-15	115 000	USD	142 577	133 283	
Open Text, placement privé					
série 144A, 3,875 %, 2028-02-15	10 000	USD	13 503	12 562	
Vidéotron, placement privé					
série 144A, 3,625 %, 2029-06-15	35 000	USD	42 364	42 898	
Total des obligations canadiennes			**469 731**	**416 652**	
Obligations américaines					**14,9**
Sociétés					
AbbVie					
4,875 %, 2048-11-14	90 000	USD	152 869	116 782	
Airbnb					
placement privé, série 144A, sans coupon, convertibles, 2026-03-15	200 000	USD	247 582	252 603	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
American International Group					
4,750 %, 2048-04-01	95 000	USD	155 227	119 103	
American Tower					
5,650 %, 2033-03-15	65 000	USD	88 288	89 602	
Amgen					
4,400 %, 2045-05-01	95 000	USD	156 823	112 015	
Aramark Services, placement privé					
série 144A, 5,000 %, 2028-02-01	95 000	USD	127 676	124 266	
Avantor Funding, placement privé					
série 144A, 4,625 %, 2028-07-15	90 000	USD	124 790	115 831	
Avient, placement privé					
série 144A, 7,125 %, 2030-08-01	10 000	USD	12 820	13 920	
Bentley Systems, placement privé					
série 144A, convertibles, 0,375 %, 2027-07-01	225 000	USD	246 655	272 891	
Berkshire Hathaway					
4,200 %, 2048-08-15	95 000	USD	159 378	113 956	
Berry Global Group, placement privé					
série 144A, 5,650 %, 2034-01-15	50 000	USD	66 716	67 503	
Boise Cascade, placement privé					
série 144A, 4,875 %, 2030-07-01	90 000	USD	126 799	113 611	
Booz Allen Hamilton, placement privé					
série 144A, 3,875 %, 2028-09-01	70 000	USD	84 805	89 025	
Boston Scientific					
4,700 %, 2049-03-01	30 000	USD	52 581	37 706	
Brixmor Operating Partnership					
4,050 %, 2030-07-01	110 000	USD	157 008	138 711	
Carrier Global					
3,577 %, 2050-04-05	110 000	USD	156 746	111 808	
CCO Holdings, placement privé					
série 144A, 4,750 %, 2030-03-01	90 000	USD	125 787	105 099	
Centene					
4,625 %, 2029-12-15	90 000	USD	129 225	115 824	
Charter Communications Operating					
4,800 %, 2050-03-01	100 000	USD	152 850	100 262	
Cheniere Energy					
4,625 %, 2028-10-15	95 000	USD	130 747	125 185	
Citigroup					
4,750 %, 2046-05-18	200 000	USD	334 593	242 177	
Clean Harbors, placement privé					
série 144A, 6,375 %, 2031-02-01	10 000	USD	13 387	13 701	
Clearway Energy Operating, placement privé					
série 144A, 4,750 %, 2028-03-15	90 000	USD	126 257	115 832	
Comcast					
2,937 %, 2056-11-01	115 000	USD	147 488	98 486	
CommonSpirit Health					
1,547 %, 2025-10-01	80 000	USD	105 136	102 005	
Conagra Brands					
5,400 %, 2048-11-01	85 000	USD	158 584	108 566	
CROWN Americas					
5,250 %, 2030-04-01	80 000	USD	100 371	104 618	
Diamondback Energy					
3,500 %, 2029-12-01	120 000	USD	153 178	150 982	
Discovery Communications					
5,300 %, 2049-05-15	95 000	USD	154 380	108 543	
Dow Chemical					
4,800 %, 2049-05-15	95 000	USD	153 502	113 943	
Duke Energy, placement privé					
série 144A, 4,125 %, 2026-04-15	245 000	USD	329 500	328 978	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
East Ohio Gas Company, placement privé					
série 144A, 3,000 %, 2050-06-15	115 000	USD	157 369	99 173	
Edison International					
6,950 %, 2029-11-15	10 000	USD	13 372	14 588	
Energy Transfer					
5,750 %, 2033-02-15	30 000	USD	40 750	41 389	
EnLink Midstream, placement privé					
série 144A, 6,500 %, 2030-09-01	75 000	USD	100 299	104 593	
Equitable Financial					
5,594 %, 2033-01-11	60 000	USD	80 889	82 453	
Etsy, placement privé					
série 144A, convertibles, 0,250 %, 2028-06-15	200 000	USD	246 404	214 336	
Exact Sciences, convertibles					
0,375 %, 2028-03-01	200 000	USD	236 288	248 980	
Fidelity National Information Services					
5,100 %, 2032-07-15	60 000	USD	78 201	81 510	
Fifth Third Bancorp					
5,631 %, taux variable à partir du 2031-01-29, 2032-01-29	10 000	USD	13 482	13 603	
FirstCash, placement privé					
série 144A, 4,625 %, 2028-09-01	54 000	USD	72 707	68 781	
Florida Power & Light Company					
5,100 %, 2033-04-01	30 000	USD	40 730	40 988	
Fluor, placement privé					
série 144A, 1,125 %, 2029-08-15	119 000	USD	159 633	180 605	
GGAM Finance, placement privé					
série 144A, 8,000 %, 2028-06-15	75 000	USD	101 989	107 029	
Gilead Sciences					
4,750 %, 2046-03-01	90 000	USD	156 376	112 369	
GLP Capital					
4,000 %, 2031-01-15	70 000	USD	96 926	85 003	
Hartford Financial Services Group					
3,600 %, 2049-08-19	105 000	USD	157 719	107 742	
HCA					
5,500 %, 2047-06-15	90 000	USD	152 672	116 558	
HCA Healthcare					
3,500 %, 2030-09-01	95 000	USD	131 255	116 554	
Hologic, placement privé					
série 144A, 3,250 %, 2029-02-15	75 000	USD	86 881	91 276	
Huntington Bancshares					
6,208 %, taux variable à partir du 2028-08-21, 2029-08-21	25 000	USD	33 661	34 720	
Hyundai Capital America, placement privé					
série 144A, 5,400 %, 2031-01-08	20 000	USD	26 623	27 262	
Imola Merger, placement privé					
série 144A, 4,750 %, 2029-05-15	50 000	USD	58 312	63 883	
IQVIA					
6,250 %, 2029-02-01	40 000	USD	54 696	56 379	
Iron Mountain, placement privé					
série 144A, 5,250 %, 2030-07-15	90 000	USD	124 874	115 606	
Kraft Heinz Foods Company					
5,200 %, 2045-07-15	85 000	USD	124 511	109 558	
LKQ					
5,750 %, 2028-06-15	30 000	USD	40 360	41 522	
Lowe's Companies					
5,125 %, 2050-04-15	80 000	USD	150 060	102 546	
Marsh & McLennan Companies					
4,900 %, 2049-03-15	85 000	USD	157 719	107 367	
Massachusetts Mutual Life Insurance Company					
placement privé, série 144A, 3,375 %, 2050-04-15	115 000	USD	155 672	109 194	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
McDonald's					
4,200 %, 2050-04-01	95 000	USD	155 706	107 742	
MGIC Investment					
5,250 %, 2028-08-15	95 000	USD	131 145	125 165	
Molson Coors Beverage Company					
4,200 %, 2046-07-15	110 000	USD	156 214	125 065	
Morgan Stanley					
5,050 %, taux variable à partir du 2026-01-28, 2027-01-28	60 000	USD	80 320	81 058	
2,943 %, taux variable à partir du 2032-01-21, 2033-01-21	50 000	USD	57 129	57 637	
Netflix, placement privé					
série 144A, 5,375 %, 2029-11-15	65 000	USD	83 437	90 051	
NextEra Energy Capital					
6,051 %, 2025-03-01	10 000	USD	13 590	13 607	
NextEra Energy Operating, placement privé					
série 144A, 3,875 %, 2026-10-15	90 000	USD	125 048	114 375	
Northrop Grumman					
5,250 %, 2050-05-01	80 000	USD	153 643	106 809	
Oracle					
2,950 %, 2030-04-01	30 000	USD	33 148	36 208	
2,875 %, 2031-03-25	50 000	USD	53 568	58 978	
Ovintiv					
5,650 %, 2028-05-15	20 000	USD	26 956	27 654	
Pacific Gas and Electric Company					
5,900 %, 2032-06-15	70 000	USD	90 675	96 940	
Pacific LifeCorp, placement privé					
série 144A, 3,350 %, 2050-09-15	115 000	USD	154 516	109 463	
Patterson-UTI Energy					
3,950 %, 2028-02-01	75 000	USD	85 722	96 188	
Penske Truck Leasing, placement privé					
série 144A, 5,550 %, 2028-05-01	65 000	USD	88 374	89 328	
PNC Financial Services Group					
6,875 %, taux variable à partir du 2033-10-20, 2034-10-20	15 000	USD	20 467	22 280	
Post Holdings, placement privé					
série 144A, 4,625 %, 2030-04-15	90 000	USD	123 854	112 290	
Prudential Financial					
3,935 %, 2049-12-07	100 000	USD	151 452	107 394	
Public Service Enterprise Group					
6,125 %, 2033-10-15	75 000	USD	102 237	107 435	
Regal Rexnord, placement privé					
série 144A, 6,050 %, 2028-04-15	30 000	USD	40 140	41 387	
Royal Caribbean Cruises, placement privé					
série 144A, 8,250 %, 2029-01-15	50 000	USD	67 435	71 924	
Scripps Escrow II, placement privé					
série 144A, 3,875 %, 2029-01-15	30 000	USD	38 734	32 321	
Service Corporation International					
3,375 %, 2030-08-15	95 000	USD	128 510	111 600	
Sherwin-Williams Company					
3,300 %, 2050-05-15	110 000	USD	157 626	105 559	
Southern California Edison					
5,950 %, 2032-11-01	75 000	USD	102 561	106 870	
Southern Company					
4,400 %, 2046-07-01	95 000	USD	153 306	111 337	
Southwestern Energy Company					
4,750 %, 2032-02-01	35 000	USD	40 183	43 755	
Sprint Capital					
6,875 %, 2028-11-15	75 000	USD	127 149	108 718	
SS&C Technologies, placement privé					
série 144A, 5,500 %, 2027-09-30	90 000	USD	127 155	119 153	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Starbucks					
4,450 %, 2049-08-15	95 000	USD	155 946	111 885	
Tenet Healthcare					
5,125 %, 2027-11-01	90 000	USD	125 086	119 293	
TerraForm Power Operating					
placement privé, série 144A, 4,750 %, 2030-01-15	50 000	USD	61 817	62 307	
T-Mobile USA					
2,875 %, 2031-02-15	100 000	USD	112 011	117 843	
TopBuild, placement privé					
série 144A, 3,625 %, 2029-03-15	40 000	USD	50 638	49 295	
TriNet Group, placement privé					
série 144A, 3,500 %, 2029-03-01	80 000	USD	100 696	97 140	
UL Solutions, placement privé					
série 144A, 6,500 %, 2028-10-20	30 000	USD	41 064	42 772	
United Rentals					
4,875 %, 2028-01-15	90 000	USD	127 367	118 824	
United Wholesale Mortgage, placement privé					
série 144A, 5,750 %, 2027-06-15	75 000	USD	94 079	99 227	
Venture Global Calcasieu Pass, placement privé					
série 144A, 3,875 %, 2029-08-15	70 000	USD	84 185	85 479	
Verizon Communications					
4,862 %, 2046-08-21	85 000	USD	152 633	108 417	
VICI Properties					
4,950 %, 2030-02-15	20 000	USD	24 958	26 268	
placement privé, série 144A, 4,125 %, 2030-08-15	95 000	USD	126 678	117 287	
Waste Management					
4,875 %, 2034-02-15	75 000	USD	97 779	101 067	
Wells Fargo & Company					
5,375 %, 2043-11-02	200 000	USD	356 027	263 571	
WESCO Distribution, placement privé					
série 144A, 7,250 %, 2028-06-15	85 000	USD	124 662	118 017	
Western Midstream Operating					
4,050 %, 2030-02-01	100 000	USD	129 939	126 445	
Williams Companies					
5,650 %, 2033-03-15	60 000	USD	81 361	83 580	
Total des obligations américaines			**12 399 104**	**10 906 109**	
Obligations étrangères					**0,5**
Espagne					**0,3**
Sociétés					
Cellnex Telecom, convertibles					
0,750 %, 2031-11-20	200 000	EUR	263 005	248 934	
Pays-Bas					**0,1**
Sociétés					
Teva Pharmaceutical Finance Netherlands III					
3,150 %, 2026-10-01	75 000	USD	85 575	94 962	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Royaume-Uni					**0,1**
Sociétés					
Immunocore Holdings, placement privé					
série 144A, 2,500 %, 2030-02-01	41 000	USD	55 122	57 129	
Total des obligations étrangères			**403 702**	**401 025**	
Total des obligations			**13 272 537**	**11 723 786**	
Titres adossés à des créances hypothécaires américains					**12,4**
Bank					
série 2019-BN23, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2052-12-15	8 491 499	USD	224 152	366 152	
série 2020-BN25, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2063-01-15	4 298 295	USD	147 605	228 277	
série 2020-BN26, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2063-03-15	4 840 808	USD	223 957	345 736	
Bank of America Commercial Mortgage Trust					
série 2017-BNK3, classe B, subprime, taux variable, 2050-02-15	500 000	USD	719 386	628 218	
BENCHMARK Mortgage Trust					
série 2020-B16, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2053-02-15	4 189 771	USD	148 431	234 635	
série 2020-B18, classe B, subprime, 2,648 %, 2053-07-15	500 000	USD	689 465	522 092	
BX Trust					
placement privé, série 2022-XL5, classe C, subprime, taux variable, 2039-03-15	200 000	USD	269 654	271 135	
CD Commercial Mortgage Trust					
série 2017-CD3, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2050-02-10	6 656 911	USD	94 962	181 575	
série 2017-CD6, classe AM, subprime, taux variable, 2050-11-13	500 000	USD	725 985	618 390	
CIM Trust					
placement privé, série 2018-INV1, classe B2, subprime, taux variable, 2048-08-25	126 155	USD	162 531	159 968	
COLT Funding					
placement privé, série 2022-1, classe M1, mezzanine, taux variable, 2066-12-27	125 000	USD	158 159	129 284	
Deutsche Bank Commercial Mortgage Trust					
série 2016-C3, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2049-08-10	973 874	USD	19 761	33 288	
Fannie Mae					
placement privé, série 2022-R05, classe 2M2, échangeables, taux variable, 2042-04-25	105 000	USD	134 496	146 835	
placement privé, série 2023-R07, classe 2M2, échangeables, taux variable, 2043-09-25	175 000	USD	239 864	248 424	
placement privé, série 2024-R01, classe 1M2, échangeables, taux variable, 2044-01-25	55 000	USD	74 423	74 780	
Freddie Mac					
série K-159, classe A2, garantie structurée, 4,500 %, 2033-07-25	250 000	USD	335 828	334 636	
série K-160, classe A2, garantie structurée, 4,500 %, 2033-08-25	250 000	USD	335 788	334 621	
série K-161, classe A2, classe à paiement séquentiel, 4,900 %, 2033-10-25	250 000	USD	346 156	344 865	
placement privé, série 2022-HQA1, classe M1B, mezzanine, taux variable, 2042-03-25	91 075	USD	127 014	129 193	
placement privé, série 2023-HQA3, classe M2, échangeables, taux variable, 2043-11-25	55 000	USD	75 881	78 130	
FREMF Mortgage Trust					
placement privé, série 2019-K736, classe C, subprime, taux variable, 2026-07-25	500 000	USD	697 589	645 382	
placement privé, série 2015-K45, classe C, subprime, taux variable, 2048-04-25	375 000	USD	508 908	495 467	
placement privé, série 2018-K76, classe B, subprime, taux variable, 2051-06-25	120 000	USD	150 914	155 592	
placement privé, série 2019-K100, classe C, subprime, taux variable, 2052-11-25	500 000	USD	668 123	608 371	
placement privé, série 2020-K737, classe B, subprime, taux variable, 2053-01-25	120 000	USD	150 614	153 864	
GCAT					
placement privé, série 2022-NQM3, classe A3, plafond de fonds disponible, taux variable, 2067-04-25	93 474	USD	113 442	117 539	
GS Mortgage Securities Trust					
série 2020-PJ5, classe B1, échangeables, taux variable, 2051-03-27	91 912	USD	130 288	104 572	
série 2020-PJ5, classe B2, échangeables, taux variable, 2051-03-27	91 912	USD	126 257	103 881	
série 2020-PJ5, classe B3, échangeables, taux variable, 2051-03-27	92 267	USD	122 528	102 563	
Hudson Yards					
placement privé, série 2019-30HY, classe D, subprime, taux variable, 2039-07-10	180 000	USD	250 648	205 636	
JP Morgan Mortgage Trust					
placement privé, série 2023-8, classe A4, échangeables, 6,000 %, 2054-02-25	150 150	USD	199 127	203 232	

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT $	JUSTE VALEUR $	%
Progress Residential Trust					
placement privé, série 2021-SFR1, classe D, subprime, 1,805 %, 2038-04-17	125 000	USD	158 730	155 110	
placement privé, série 2024-SRF1, classe B, subprime, 3,750 %, 2041-02-17	105 000	USD	129 099	131 397	
Sequoia Mortgage Trust					
placement privé, série 2024-2, classe B1, subprime, taux variable, 2053-12-25	149 832	USD	208 989	210 355	
VB-S1					
placement privé, série 2022-1A, classe C2I, subprime, 3,156 %, 2052-02-15	60 000	USD	76 557	74 211	
Wells Fargo Commercial Mortgage Trust					
série 2016-LC24, classe XA, classe payant seulement de l'intérêt, taux variable, 2049-10-15	4 162 047	USD	94 859	167 453	
Total des titres adossés à des créances hypothécaires américains			**9 040 170**	**9 044 859**	
Total des placements			**61 648 073**	**71 984 270**	**98,2**
Plus-value non réalisée sur dérivés (TABLEAU 1)				**55 723**	**0,1**
Autres éléments d'actif net				**1 292 855**	**1,7**
Actif net				**73 332 848**	**100,0**

TABLEAU 1

Contrats de change à terme	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	MONTANT EN DEVISE	VALEUR CONTRACTUELLE $	PLUS-VALUE NON RÉALISÉE $
Plus-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens						
Dollar américain	1	avril 2024	1,3569	19 186 946	26 034 000	55 723
Plus-value non réalisée sur dérivés						**55 723**

TABLEAU 2

Prêt de titres (note 2)

		VALEUR DES SÛRETÉS REÇUES
	JUSTE VALEUR $	TITRES $
Titres prêtés	**355 693**	**387 090**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES)

a) Constitution du Fonds

Le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée établie aux dates suivantes :

Catégorie A	20 août 1986
Catégorie I	23 mars 2010
Catégories C et F	25 novembre 2013
Catégorie D	11 mai 2018

La date de constitution du Fonds est la date de lancement de la première catégorie indiquée ci-dessus.

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation

31 MARS	NOMBRE DE PARTS AU DÉBUT	PARTS ÉMISES	PARTS RÉINVESTIES	PARTS RACHETÉES	NOMBRE DE PARTS À LA FIN
CATÉGORIE A					
2024	**3 531 291**	**38 157**	**—**	**(331 865)**	**3 237 583**
2023	4 138 149	25 489	—	(339 044)	3 824 594
CATÉGORIE I					
2024	**99 890**	**139 415**	**—**	**(47 550)**	**191 755**
2023	18 622	51 026	—	(114)	69 534
CATÉGORIE C					
2024	**502 465**	**34 381**	**—**	**(84 242)**	**452 604**
2023	598 887	14 538	—	(65 390)	548 035
CATÉGORIE F					
2024	**147 181**	**8 178**	**—**	**(45 520)**	**109 839**
2023	184 427	14 619	—	(35 992)	163 054
CATÉGORIE D					
2024	**248 460**	**1 028**	**—**	**(22 168)**	**227 320**
2023	274 523	10 774	—	(21 325)	263 972

c) Distributions

Le revenu net de placement du Fonds est distribué en espèces ou réinvesti en parts supplémentaires selon la fréquence suivante :

Catégories A, I, C, F et D	trimestrielle

Les gains nets en capital réalisés, le cas échéant, sont distribués annuellement en décembre.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Le ratio des frais totaux, avant taxes, se détaille de la façon suivante :

	31 MARS 2024 TAUX ANNUEL %			31 MARS 2023 TAUX ANNUEL %
	FRAIS DE GESTION	FRAIS D'ADMINISTRATION FIXES	FRAIS TOTAUX	FRAIS TOTAUX
CATÉGORIES A ET C	1,80	0,20	2,00	2,00
CATÉGORIE F	0,70	0,20	0,90	0,90
CATÉGORIE D	0,80	0,20	1,00	1,00

Les parts de catégorie I paient des frais de gestion et des frais d'administration distincts qui sont négociés directement avec chaque investisseur.

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) est le gestionnaire de portefeuille du Fonds. DGIA est une société appartenant au même groupe que le gestionnaire. Les honoraires de DGIA sont entièrement pris en charge par le gestionnaire.

Les charges à payer (à recevoir) au gestionnaire du Fonds sont de :

	31 MARS 2024 $	30 SEPTEMBRE 2023 $
CHARGES À PAYER (À RECEVOIR)	**25 566**	50 483

f) Autres rémunérations versées aux courtiers

Durant la période, les paiements indirects affectés à des biens ou à des services, à l'exception de l'exécution des ordres, s'établissent à :

	31 MARS 2024 $	31 MARS 2023 $
PAIEMENTS INDIRECTS	**381**	1 315

Aucune autre forme de rémunération n'a été versée aux courtiers.

g) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de ce Fonds est de réaliser un rendement total supérieur en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde. La proportion de l'actif du Fonds investie dans des titres de participation et des titres à revenu fixe peut varier en fonction de la conjoncture du marché.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Information significative sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de $)

31 MARS 2024	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
	$	$	$	$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
ACTIONS	38 368	—	—	38 368
OBLIGATIONS	—	11 724	—	11 724
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	3 750	5 295	—	9 045
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES	—	12 847	—	12 847
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	—	56	—	56
TOTAL	**42 118**	**29 922**	**—**	**72 040**

30 SEPTEMBRE 2023	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
	$	$	$	$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
ACTIONS	34 457	—	—	34 457
OBLIGATIONS	284	11 523	—	11 807
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	1 974	4 539	—	6 513
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES	—	12 940	—	12 940
TOTAL	**36 715**	**29 002**	**—**	**65 717**
PASSIFS FINANCIERS À LA JVRN				
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	—	201	—	201
TOTAL	**—**	**201**	**—**	**201**

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change (en milliers de $)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée dans les tableaux ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Ils indiquent également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables demeurant constantes.

31 MARS 2024	ÉLÉMENTS D'ACTIF FINANCIERS	ÉLÉMENTS DE PASSIF FINANCIERS	EXPOSITION NETTE	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
	$	$	$	$
USD	58 657	26 026	32 631	979
EUR	6 269	—	6 269	188
JPY	2 501	—	2 501	75
TWD	1 119	—	1 119	34
GBP	1 087	7	1 080	32
KRW	834	—	834	25
HKD	541	—	541	16
CNY	439	—	439	13
PHP	391	—	391	12
BRL	306	—	306	9
SEK	241	—	241	7
THB	171	—	171	5
CHF	14	—	14	—

30 SEPTEMBRE 2023	ÉLÉMENTS D'ACTIF FINANCIERS	ÉLÉMENTS DE PASSIF FINANCIERS	EXPOSITION NETTE	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
	$	$	$	$
USD	53 485	23 410	30 075	902
EUR	4 423	—	4 423	133
JPY	3 362	—	3 362	101
GBP	1 465	—	1 465	44
KRW	789	—	789	24
HKD	721	—	721	22
TWD	673	—	673	20
CHF	511	—	511	15
PHP	358	—	358	11
SEK	293	—	293	9
CNY	240	—	240	7
BRL	221	—	221	7

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt (en milliers de $)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date à l'échéance, selon la première éventualité. Il indique également l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation de 0,25 % des taux d'intérêt en vigueur, en assumant un mouvement parallèle de la courbe de taux, toutes les autres variables étant demeurées constantes.

	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS	5 À 10 ANS	PLUS DE 10 ANS	TOTAL	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
	$	$	$	$	$	$
31 MARS 2024	**17 131**	**5 148**	**6 233**	**5 456**	**33 968**	**301**
30 SEPTEMBRE 2023	18 000	4 798	4 488	4 778	32 064	258

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de concentration

Les tableaux suivants résument le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

31 MARS 2024		30 SEPTEMBRE 2023	
SEGMENT DE MARCHÉ	**%**	**SEGMENT DE MARCHÉ**	**%**
Actions américaines		Actions américaines	
Actions ordinaires		Actions ordinaires	
Technologies de l'information	9,1	Technologies de l'information	9,2
Consommation discrétionnaire	5,7	Consommation discrétionnaire	5,9
Communications	4,8	Communications	4,7
Services financiers	3,8	Services financiers	3,6
Soins de santé	2,9	Soins de santé	3,0
Produits industriels	2,4	Produits industriels	1,5
Immobilier	1,0	Immobilier	1,2
Consommation courante	0,6	Énergie	0,9
Énergie	0,5	Matériaux	0,4
Actions privilégiées	0,2	Actions privilégiées	0,2
Actions étrangères		Actions étrangères	
Japon	3,3	Japon	5,0
Pays-Bas	2,9	Pays-Bas	2,9
France	2,2	Royaume-Uni	2,5
Autres pays*	12,3	Autres pays*	10,0
Actions canadiennes	0,6	Titres adossés à des créances mobilières	19,2
Titres adossés à des créances mobilières	17,5	Obligations	17,5
Obligations	16,0	Titres adossés à des créances hypothécaires américains	9,6
Titres adossés à des créances hypothécaires américains	12,4	Instruments financiers dérivés	(0,3)
Instruments financiers dérivés	0,1	Autres éléments d'actif net	3,0
Autres éléments d'actif net	1,7		
TOTAL	**100,0**	**TOTAL**	**100,0**

** Cette catégorie inclut tous les pays représentant moins de 2 % de l'actif net du Fonds.*

Risque de prix (en milliers de $)

Au 31 mars 2024, les estimations de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

	VARIATION DES COURS	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
		31 MARS 2024
INDICES DE RÉFÉRENCE	**%**	**$**
Indice obligataire Bloomberg Global Aggregate (couvert CAD)	1,00	327
Indice MSCI Monde (rendement global)	3,00	1 471

Au 30 septembre 2023, les meilleures estimations du gestionnaire de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont les suivantes :

	VARIATION DES COURS	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
		30 SEPTEMBRE 2023
INDICES DE RÉFÉRENCE	**%**	**$**
Indice obligataire Bloomberg Global Aggregate (couvert CAD)	1,00	270
Indice MSCI Monde (rendement global)	3,00	1 216

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les instruments financiers dérivés. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

NOTATION DE CRÉDIT	POURCENTAGE DES TITRES À REVENU FIXE	
	31 MARS 2024	30 SEPTEMBRE 2023
	%	%
AAA	11	10
AA	15	16
A	19	20
BBB	30	31
BB	8	11
B	3	2
NON NOTÉS	14	10
TOTAL	**100**	**100**

Au 31 mars 2024, les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit d'au moins « A-1 » de *Standard & Poor's* (« A-1 » au 30 septembre 2023).

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

h) Rapprochement des revenus provenant des activités de prêt de titres (note 2)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les activités de prêt de titres et les revenus provenant des activités de prêt de titres présentés à l'état du résultat global du Fonds.

	31 MARS 2024		31 MARS 2023	
	$	%	$	%
REVENUS TOTAUX	**820**	**100**	463	100
REVENUS NETS REÇUS PAR LE FONDS	**492**	**60**	278	60
REVENUS NETS REÇUS PAR FIDUCIE DESJARDINS	**328**	**40**	185	40

i) Impôts – Report des pertes (note 8)

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux déclarations fiscales du Fonds au 15 décembre 2023, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

PERTES EN CAPITAL	PERTES AUTRES QU'EN CAPITAL	
MONTANT	MONTANT	ANNÉE D'ÉCHÉANCE
$	$	
12 376 888	12 970 440	2040
—	290 557	2041
—	70 772	2042

j) Capitaux de lancement

Le gestionnaire détient les placements liés aux capitaux de lancement suivants :

	CAPITAUX DE LANCEMENT	POURCENTAGE DE PARTICIPATION
	$	%
31 MARS 2024	**4 131**	**0,0**
30 SEPTEMBRE 2023	3 509	0,0

Dans les notes afférentes aux états financiers, l'expression « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. Constitution des Fonds

Desjardins Société de Placement inc. (le gestionnaire) agit à titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, collectivement appelés les « Fonds ». L'adresse de son siège social est le 2, Complexe Desjardins, case postale 9000, succursale Desjardins, Montréal (Québec), Canada H5B 1H5.

La date de constitution est indiquée à la Note a) des « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » du Fonds.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 31 mars 2024 et 2023, ainsi qu'au 30 septembre 2023, le cas échéant, et porte sur les périodes de six mois closes à ces dates.

Les principales activités de chaque Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

2. Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du gestionnaire le 14 mai 2024.

INFORMATION SIGNIFICATIVE SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les règles d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-après.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers des Fonds comprennent principalement les instruments financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille de placements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de ces instruments financiers ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété.

Classement et évaluation

Les Fonds classifient et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que du modèle économique en vertu duquel les actifs financiers sont gérés.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture des actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, conformément aux IFRS.

Dépréciation

Pour ce qui est du modèle de dépréciation, il s'applique aux actifs financiers, engagements de prêt et contrats de garanties financières, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Pour ce qui est des actifs financiers évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique que les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que la probabilité de défaut de ces actifs financiers est presque nulle et que les contreparties ont une forte capacité à rencontrer leurs obligations dans un avenir rapproché. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

.

Encaisse

L'encaisse (découvert bancaire) est évaluée au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions, titres indiciels et fonds négociés en bourse

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en bourse sont inscrits au cours de clôture de la bourse où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Obligations, prêts bancaires, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des créances mobilières

Les obligations, les prêts bancaires, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à partir des cours obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

Les parts des fonds sous-jacents sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés, des swaps, des titres à être déterminés et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés tient compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridique exécutoires, le cas échéant. Se reporter à la section « Compensation des actifs et des passifs financiers » pour de plus amples renseignements sur la compensation des Fonds.

Contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps et titres à être déterminés (TBA)

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de la situation financière.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la bourse accréditée sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non cotées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent, entre autres, les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts d'opérations de portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds sont constatés à l'état du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ce même état.

Activités de prêt de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêt de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêt de titres de Fiducie Desjardins inc. (Fiducie), le gardien de valeurs des Fonds.

Les titres prêtés et mis en pension ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété est conservée.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés ou mis en pension au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prêt de titres et de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière, aux postes « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres » ou « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension », selon le cas. Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé aux postes « Engagements relatifs à des prêts de titres » ou « Engagements relatifs à des mises en pension », selon le cas.

Fiducie, à titre de gardien de valeurs des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés par les activités du programme de prêt de titres de Fiducie sont partagés entre le Fonds et Fiducie selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers seraient compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés à l'état de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur dérivés, le montant à recevoir sur contrats à terme standardisés, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres et les mises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont évalués au coût amorti.

De même, les charges à payer, la garantie à payer, le montant à payer sur contrats à terme standardisés, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des prêts de titres et des mises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont évalués au coût amorti.

Étant donné l'échéance à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution tirés des placements en titres de créance, présentés à l'état du résultat global, sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ce poste peut inclure d'autres revenus. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des fonds négociés en bourse (FNB) et des fiducies de revenu sont présentés sous le poste « Dividendes ». Les distributions notionnelles provenant des FNB sont considérées comme des transactions non monétaires et augmentent le coût moyen de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus dans les revenus, à l'état du résultat global.

Les revenus provenant de sociétés en commandite comprennent les revenus attribués à des fins fiscales et sont présentés au poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont constatées à la date de distribution. Elles sont regroupées au poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » et sont présentées à l'état du résultat global. Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans l'état des flux de trésorerie.

À la réalisation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » à l'état du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ce même état.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et les rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à l'encaisse sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans l'état du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devise
AED	Dirham des Émirats arabes unis
ARS	Peso argentin
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Yuan renminbi chinois
COP	Peso colombien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
DOP	Peso dominicain
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro

Abréviation	Devise
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonais
KES	Shilling du Kenya
KRW	Won sud-coréen
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaisien
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PEN	Nouveau sol péruvien

Abréviation	Devise
PHP	Peso philippin
PLN	Zloty polonais
QAR	Rial du qatar
RUB	Rouble russe
SAR	Riyals saoudiens
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
THB	Baht thaïlandais
TRY	Livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
UYU	Peso uruguayen
ZAR	Rand sud-africain

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), chaque Fonds, à l'exception des fonds mentionnés ci-dessous, est défini comme une fiducie de fonds communs de placement. Les Fonds suivants sont considérés comme des fiducies d'investissement à participation unitaire :

Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents
Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu
Portefeuille Desjardins SociéTerre de Revenu fixe (auparavant Portefeuille SociéTerre de Revenu fixe)
Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe
Portefeuille FNB Avisé Conservateur

Lorsque le Fonds atteint 150 participants et plus dans une catégorie de parts, et ce, jusqu'à la date de fin d'année d'imposition, le Fonds peut se qualifier à titre de fiducie de fonds commun de placement.

Date de fin d'année d'imposition

La date de fin d'année d'imposition est le 31 décembre pour les Fonds suivants :

Fonds Desjardins Marché monétaire
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents
Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu
Portefeuille Desjardins SociéTerre de Revenu fixe (auparavant Portefeuille SociéTerre de Revenu fixe)
Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe
Portefeuille FNB Avisé Conservateur

La date de fin d'année d'imposition de tous les autres Fonds est le 15 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et inscrites en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies peuvent être reportées sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus de placement et des gains en capital futurs. Pour connaître les montants des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés dans les déclarations fiscales, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Les distributions sont considérées comme du remboursement de capital, un revenu net de placement ou du gain en capital. Le Fonds se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée si le gestionnaire le juge opportun.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Pour obtenir des renseignements concernant les impôts, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Participation dans des entités

Les Fonds respectent les conditions d'IFRS 10, États financiers consolidés, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Selon IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, les Fonds doivent publier des informations spécifiques sur leur participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur les rendements par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels (incluant les fonds négociés en bourse), des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des créances mobilières sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces titres dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur la participation dans des entités.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, lesquels reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire doit poser des jugements importants concernant le modèle économique selon lequel les instruments financiers et les dérivés sont détenus. Le gestionnaire a déterminé que le modèle économique des Fonds est celui selon lequel les portefeuilles sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Se reporter à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers.

4. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables (parts) et un nombre illimité de parts de chaque catégorie.

Chaque part de catégorie confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour cette catégorie. Des fractions de parts peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une catégorie de parts, chaque catégorie de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur, pour les affaires sur lesquelles il a le droit de se prononcer, et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux catégories de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de la catégorie de parts rachetables après acquittement du passif. Une fraction de part confère à son porteur un droit de vote et un droit de participation proportionnels.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la rubrique « Rachats de titres » de la notice annuelle. La déclaration de fiducie ne prévoit aucune restriction sur le transfert de parts.

Les droits et conditions rattachés aux parts de chacun des Fonds ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts et aux dispositions de la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières.

Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, Instruments financiers :
Présentation (IAS 32). IAS 32 exige que les parts comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les Fonds émettent différentes catégories de parts ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes.

En outre, les Fonds sont soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs de parts de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des parts dans les capitaux propres. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts en circulation des Fonds sont classées dans les passifs financiers.

Parts autorisées

L'avoir des porteurs de parts du Fonds est composé de :

Un nombre illimité de parts de catégorie A offertes à tous les investisseurs.

Un nombre illimité de parts de catégories T, T4, T5, T6, T7 et T8 offertes aux investisseurs qui souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu d'autres sources. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre des régimes enregistrés.

Un nombre illimité de parts de catégorie I offertes aux grands investisseurs qui négocient et paient des frais de gestion réduits directement au gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie C offertes aux investisseurs qui font l'acquisition de parts selon l'option avec frais d'acquisition à l'entrée, l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition reportés réduits. Le 10 septembre 2021, le gestionnaire a mis fin à l'offre des options d'achat avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition reportés réduits sauf pour les acquisitions par plans systématiques, lesquelles ne sont plus offertes depuis le 26 novembre 2021. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégories R, R4, R5, R6, R7 et R8 offertes aux investisseurs qui font l'acquisition de parts selon l'option avec frais d'acquisition à l'entrée, l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition reportés réduits. Le 10 septembre 2021, le gestionnaire a mis fin à l'offre des options d'achat avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition reportés réduits sauf pour les acquisitions par plans systématiques, lesquelles ne sont plus offertes depuis le 26 novembre 2021. Ces investisseurs souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu d'autres sources. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre des régimes enregistrés. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie F offertes aux investisseurs qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

.

Un nombre illimité de parts de catégories S, S4, S5, S6, S7 et S8 offertes aux investisseurs qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces investisseurs souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu d'autres sources. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre de régimes enregistrés. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie O offertes aux investisseurs qui souscrivent les parts par l'intermédiaire des Centres Service Signature et de Valeurs Mobilières Desjardins inc. et qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à la société de leur représentant et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégories P, P4, P5, P6, P7 et P8 offertes aux investisseurs qui souscrivent les parts par l'intermédiaire des Centres Service Signature et qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces investisseurs souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu provenant d'autres sources. Ces titres ne sont pas offerts dans le cadre des régimes enregistrés. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégories Z4 et Z5 offertes à certains investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire. Ces parts sont offertes sans frais d'acquisition, c'est-à-dire sans frais d'acquisition à l'entrée ou de frais d'acquisition reportés. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre des régimes enregistrés.

Un nombre illimité de parts de catégorie D offertes aux investisseurs qui souscrivent les parts par l'intermédiaire de Courtage en ligne Disnat ou d'un compte de courtage à escompte d'un courtier exécutant, qui rémunèrent la société du courtier exécutant en fonction des services fournis et pour lesquelles la société du courtier exécutant touche une commission de suivi réduite du gestionnaire. Ces parts sont offertes sans frais d'acquisition, c'est-à-dire sans frais d'acquisition à l'entrée ou de frais d'acquisition reportés. Toutefois, le courtier exécutant l'opération pourrait facturer des frais d'exécution à l'investisseur pour toute opération sur ces titres. Ces frais d'exécution peuvent être négociés entre l'investisseur et le courtier exécutant. Ces parts sont offertes seulement si la société du courtier exécutant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie N offertes aux investisseurs qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre du REER collectif. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire. Ces parts ne sont offertes que si la société du représentant de l'investisseur utilise la plateforme NAVex pour la distribution des parts N. Il n'est pas possible d'acquérir de parts sur la plateforme NAVex. Ces parts sont offertes sans frais d'acquisition, c'est-à-dire sans frais d'acquisition à l'entrée, de frais d'acquisition reportés ou de frais reportés réduits. La société du représentant peut facturer des frais additionnels. Au 30 septembre 2022, le cours de clôture des parts de catégorie N (TSX NAVex) correspond à la valeur liquidative par part aux fins de transactions. Le 9 décembre 2022, les Fonds ont fermé les parts de catégorie N.

Un nombre illimité de parts de catégorie PM offertes uniquement aux investisseurs qui ont une autorisation de placement discrétionnaire avec leur représentant. Les représentants qui souhaitent souscrire des parts de la catégorie PM pour leurs clients doivent conclure une convention de placement de titres entre la société du représentant et le gestionnaire et doivent signer la reconnaissance de l'enregistrement de la gestion de portefeuille. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie W offertes dans le cadre du Service de Gestion Discrétionnaire de Valeurs Mobilières Desjardins inc. ou aux investisseurs ayant conclu une convention de gestion discrétionnaire de portefeuille avec la société de leur représentant ou aux investisseurs ayant reçu une autorisation préalable du gestionnaire. Les frais de gestion et d'administration fixes sont réduits et négociés directement avec chaque investisseur ou avec la société du représentant ayant conclu une convention de gestion discrétionnaire de portefeuille. Dans un tel cas, c'est la société du représentant qui paie les frais. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire. Le gestionnaire peut toutefois décider à sa discrétion d'offrir ces titres à d'autres types d'investisseurs.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque catégorie de parts de chaque Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'un Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette catégorie, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette catégorie et du passif spécifique de cette catégorie. Les charges liées directement à une catégorie lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque catégorie en proportion de leur valeur liquidative respective.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

5. Frais de gestion et autres frais

Frais de gestion

Pour chaque Fonds, le gestionnaire reçoit des frais de gestion hebdomadaires, avant taxes, calculés sur la valeur liquidative de chaque catégorie de parts à chaque jour d'évaluation. Le gestionnaire est responsable du paiement des frais de gestion des placements aux sous-gestionnaires dont les services sont retenus pour les Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif (OPC), y compris les Fonds Desjardins, afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Ces autres OPC doivent alors payer des frais, qui s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds qui fait le placement. Le Fonds n'aura à payer aucuns frais de gestion ni aucuns frais de gestion au rendement qui, de l'avis d'une personne raisonnable, doubleraient les frais que l'autre OPC doit payer pour le même service.

Autres frais

Le gestionnaire paie l'ensemble des frais d'exploitation des Fonds, à l'exception de certains frais, en échange du paiement de frais d'administration annuels à taux fixe par les Fonds (frais d'administration fixes) pour chaque catégorie des Fonds.

.

Les frais associés au Comité d'examen indépendant englobent les honoraires annuels et des réunions, le cas échéant, payables aux membres ainsi que tous autres frais liés aux activités du Comité d'examen indépendant et demeurent assumés par chacun des Fonds.

Les frais d'administration fixes payables à l'égard des parts d'un Fonds correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de la catégorie, calculé et accumulé quotidiennement et versé mensuellement. Les frais d'administration fixes sont les mêmes pour les différentes catégories de parts d'un même Fonds. Les frais d'administration fixes varient d'un Fonds à l'autre parce que les frais associés aux divers types de Fonds diffèrent.

Pour obtenir des renseignements concernant les frais de gestion et autres frais auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

6. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire pourvoit quotidiennement à l'administration des Fonds. Il leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin pour bien fonctionner. Les Fonds versent des frais de gestion au gestionnaire, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds et payés hebdomadairement au taux annuel spécifié à la note « Frais de gestion et autres frais » à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Les frais de gestion et d'administration présentés à l'état du résultat global ont été engagés auprès du gestionnaire des Fonds Desjardins.

Les revenus provenant des activités de prêt de titres sont reçus de Fiducie, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire.

Fiducie, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire, est à la fois le fiduciaire des Fonds et le dépositaire de leurs actifs. Les honoraires de Fiducie en tant que fiduciaire sont à la charge du gestionnaire. Les honoraires de Fiducie en tant que dépositaire sont à la charge du gestionnaire et sont établis selon les conditions de marché.

Certains Fonds investissent leurs actifs dans des obligations émises par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire.

Fonds sous-jacents et FNB

En fonction de leurs objectifs de placement, certains Fonds investissent leurs actifs dans des parts de catégories A et I de Fonds Desjardins, dans des FNB Desjardins et d'autres fonds gérés par des parties liées. Les fonds sous-jacents et les FNB identifiés comme apparentés dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Toutes les transactions dans ces fonds sous-jacents sont exécutées en fonction de la valeur liquidative par part déterminée selon les politiques des fonds sous-jacents concernés en vigueur le jour de la transaction. Les Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque Fonds, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

7. Informations sur les instruments financiers

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché ;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix, ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Il examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Évaluation des fonds de placement. De plus, il établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

c) Titres indiciels et fonds négociés en bourse

Les titres indiciels et les fonds négociés en bourse sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible.

.

d) Obligations et prêts bancaires

Les obligations du secteur public gouvernemental sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés et prêts bancaires, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classés au niveau 2.

e) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des créances mobilières

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont habituellement classés au niveau 2.

f) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

g) Options

Les options sont classées au niveau 1 lorsque l'option est négociée activement et qu'un prix fiable est observable. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

h) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, autres que les options, se composent de contrats de change à terme, de titres à être déterminés (TBA) et de swaps, pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur et sont classés au niveau 2. Les titres à être déterminés sont classés au niveau 1 lorsque les titres adossés à des hypothèques sous-jacents sont classés au niveau 1.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à cette section.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Durant leurs activités, les Fonds sont exposés à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comporte un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-gestionnaires.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est déposée et discutée mensuellement au Comité directeur Performance des gestionnaires et des solutions de Desjardins Société de placement inc. et trimestriellement au Comité Performance des gestionnaires et des solutions de placement de Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Le gestionnaire s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est déposé mensuellement au Comité Performance des gestionnaires et des solutions de Desjardins Société de placement inc.

Trimestriellement, le gestionnaire discute des résultats des analyses de performance avec les sous-gestionnaires et il organise annuellement des rencontres avec eux afin de se tenir informé des changements de leurs pratiques d'investissement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des titres. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la duration effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les Fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables qui les exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée, entre autres, selon le pays de constitution ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire / sous-gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Les Fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire a été établie par des agences de notation, dont le Dominion Bond Rating Service (DBRS), Standard & Poor's et Moody's. Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée.
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée.
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format DBRS. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent. La grande majorité des instruments financiers dérivés est négociée de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend, entre autres, des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme standardisés.

Opérations reliées aux activités de prêt de titres

Les opérations de prêt de titres et de mises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'incidence de l'actualisation n'est pas importante.

Risque lié à la transition hors du CDOR

Le risque lié à la transition hors du CDOR est le risque découlant de l'anticipation de l'abandon du CDOR en juin 2024. Certains instruments détenus par les Fonds sont liés d'une manière ou d'une autre au CDOR. Bien que de plus en plus de détails soient connus sur le processus de transition hors du CDOR à l'approche de la date anticipée de suppression de ce taux, l'incertitude demeure concernant la nature du taux qui le remplacera. De plus, tout effet potentiel de la suppression du CDOR sur les Fonds ou sur certains instruments dans lesquels les Fonds investissent peut être difficile à déterminer. Le processus de transition pourrait entraîner, entre autres, une hausse de la volatilité ou de l'illiquidité dans les marchés des instruments qui reposent actuellement sur le taux CDOR ainsi qu'une diminution de la valeur de certains instruments détenus par les Fonds. L'impact de cette transition, le cas échéant, se fera sentir dans la variation de la juste valeur des placements et ne devrait pas être significatif pour le Fonds.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

.

Desjardins Société de placement inc.
Service à la clientèle des Fonds Desjardins
514 286-3499 (pour la région de Montréal)
1 866 666-1280

info.fondsdesjardins@desjardins.com

fondsdesjardins.com

Desjardins
Gestion de patrimoine
Placements • Investissements